

BUDGET INITIAL 2022 DE L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles R.719-51 à R.719-112 ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 175 à 177 ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux EPSCP dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Vu le budget initial 2022.

Considérant qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le budget initial 2022, tel qu'il lui a été présenté ;

Délibère

Article 1^{er}

Budget initial de l'université Gustave Eiffel

Autorisations budgétaires :

2 629 ETPT dont 1868,8 ETPT sous plafond d'emploi Etat et 760,2 ETPT hors plafond d'emploi Etat

275 173 666 € de prévisions de recettes

279 341 544 € d'autorisations d'engagement dont :

196 397 120 € Personnel

61 687 377 € Fonctionnement

21 257 047 € Investissement

284 213 160 € de crédits de paiement dont :

196 397 120 € Personnel

61 799 293 € Fonctionnement
26 016 747 € Investissement
- 9 039 494 € de solde budgétaire
Prélèvement sur la trésorerie : 12 986 708 €

Situation patrimoniale :

-3 089 302 € de résultat
8 358 118 € de capacité d'autofinancement
- 14 684 429 € de variation du fonds de roulement

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Nombre de votants	:	29
Nombre d'abstentions	:	3
Nombre de votes pour	:	24
Nombre de votes contre	:	3

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
A champs sur Marne, le 14 décembre 2021



Gilles ROUSSEL

Budget initial 2022

Contexte : Tout en poursuivant sa construction l'université Gustave Eiffel présente un projet de budget soutenable et équilibré dont le périmètre structurel est identique à celui du budget précédent.

Le projet de budget 2022 concourt à la mise œuvre de la lettre d'orientation budgétaire et d'emplois approuvée le 14 octobre dernier. Il porte, entre autres, la continuité de l'I-Site FUTURE dans la perspective de sa pérennisation et des projets qui lui sont liés (SFRI, IDÉES et Excellences), le pilotage du PEPR « Villes durables », les effets de la loi de programmation pour la recherche, du plan de relance, du plan pluriannuel pour l'égalité.

Toutefois, l'incontestable augmentation des activités en recherche et en formation, stratégiques pour l'université, et les mesures nouvelles inhérentes génèrent des coûts de support et de soutien supplémentaires. Aussi, il est demandé de pouvoir à nouveau utiliser une partie des réserves issues du fonds de roulement.

Par ailleurs, nous demandons l'accord du recteur pour le fléchage dans l'outil de gestion d'opérations spécifiques afin de sécuriser leur suivi en trésorerie.

Si vote,

Délibération sur :

Autorisations budgétaires :

2 629 ETPT dont 1868,8 ETPT sous plafond d'emploi Etat et 760,2 ETPT hors plafond d'emploi Etat

275 173 666 € de prévisions de recettes

279 341 544 € d'autorisations d'engagement dont :

196 397 120 € Personnel

61 687 377 € Fonctionnement

21 257 047 € Investissement

284 213 160 € de crédits de paiement dont :

196 397 120 € Personnel

61 799 293 € Fonctionnement

26 016 747 € Investissement

- 9 039 494 € de solde budgétaire

Prélèvement sur la trésorerie : 12 986 708 €

Situation patrimoniale :

-3 089 302 € de résultat

8 358 118 € de capacité d'autofinancement

- 14 684 429 € de variation du fonds de roulement

Documents joints : note de l'ordonnateur et tableaux budgétaires

Projet de Budget initial 2022

Conseil d'administration du 9 décembre 2021
Liste des documents à communiquer
conformément à l'arrêté du 18 décembre 2015¹

- Note de l'ordonnateur
- Tableau n°1 : Plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement et plafond d'emplois fixé par l'état (*pour vote du conseil d'administration*)
- Tableaux n° 2 : Autorisations budgétaires (*pour vote du conseil d'administration*)
- Tableaux n°3 : Dépenses par destination et recettes par origine
- Tableau n° 4 : Équilibre financier (*pour vote du conseil d'administration*)
- Tableau n° 5 : Opérations pour compte de tiers
- Tableaux n°6 : Situation patrimoniale (*pour vote du conseil d'administration*)
- Tableau n° 7 : Plan de trésorerie
- Tableau n°8 : Opérations liées aux recettes fléchées
- Tableau n°9 : Opérations pluriannuelles (*pour vote du conseil d'administration*)
- Tableau n° 10 : Opérations pluriannuelles détaillées
- Tableau n°11 : Moyens affectés aux unités de recherche
- Tableau de synthèse budgétaire et comptable

¹ Arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux EPSCP... dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget
NOR : MENF1522533A

**Présentation du projet de budget initial 2022
Conseil d'administration du 9 décembre 2021**

Tout en poursuivant sa construction l'université Gustave Eiffel présente un projet de budget soutenable et équilibré dont le périmètre structurel est identique à celui du budget précédent.

Le projet de budget 2022 concourt à la mise œuvre de la lettre d'orientation budgétaire et d'emplois approuvée le 14 octobre dernier. Il porte, entre autres, la continuité de l'I-Site FUTURE dans la perspective de sa pérennisation et des projets qui lui sont liés (SFRI¹, IDÉES² et Excellences³), le pilotage du PEPR⁴ « Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants », les effets de la loi de programmation pour la recherche, du plan de relance, du plan pluriannuel pour l'égalité.

Toutefois, l'incontestable augmentation des activités en recherche et en formation, stratégiques pour l'université, et les mesures nouvelles inhérentes génèrent des coûts de support et de soutien supplémentaires. Aussi, il est demandé de pouvoir à nouveau utiliser une partie des réserves issues du fonds de roulement.

Par ailleurs, nous demandons l'accord du recteur pour le fléchage dans l'outil de gestion d'opérations spécifiques afin de sécuriser leur suivi en trésorerie.

Le budget initial 2022 transcrit les avancées des actions en alignement avec les axes stratégiques et adaptés aux circonstances de l'université Gustave Eiffel tant sur les recettes globalisées et fléchées (I) que sur les dépenses (II). Les indicateurs budgétaires et comptables donnent la mesure de son équilibre financier et de sa soutenabilité (III).

I. Des recettes

La SCSP est inscrite pour la part pré notifiée pour 86,14 M€ et à hauteur de la dernière notification connue pour la part n'ayant pas fait l'objet d'une pré notification, 85,80 M€.

Les ajustements en cours d'année 2022 seront budgétisés lors d'un budget rectificatif pour prendre en compte les mesures nouvelles.

L'apport stratégique de ce budget initial est constitué par les versements de l'ANR dans le cadre du projet I-Site Future. Nous prévoyons 7,3 M€ au titre de l'I-Site phase 2 pour déployer de nouvelles actions que nous allons construire collectivement.

L'université a déposé le projet « CITY-FAB » dans le cadre de l'appel « Excellence sous toutes ses formes Excellences » du PIA4 et a été auditionnée par l'ANR le 9 septembre dernier. « CITY-FAB », fabrique de la ville durable, vise à construire des solutions avec et pour les territoires, par la mise en synergie des différentes compétences des personnels de l'université, et en particulier dans une logique inter campus. Potentiellement 0,6 M€ est attendu si notre projet soumis au PIA4 est accepté, ce qui nous permettra de mener des recherches-actions sur les territoires des différents campus, avec les partenaires territoriaux concernés et qui ont soutenu le projet.

¹ SFRI : Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence

² IDÉES : Intégration et développement des IdEx et des I-SITE

³ Excellences : appel à projet « Excellence sous toutes ses formes »

⁴ PEPR : Programmes et équipements prioritaires de recherche

Si l'I-Site est confirmé nous attendons 0,3 M€ au titre du projet IDÉES pour reprendre les actions d'interconnaissance réciproque et contribuer à construire notre organisation commune.

Au niveau national, l'université est maintenant bien installée pour son rôle incontournable dans le domaine de la ville ; ainsi s'est-elle vue confier avec le CNRS le pilotage du programme et équipements prioritaires de recherche (PEPR) « solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants ». Dans ce cadre la recette attendue s'élève à 2 M€.

Ces opérations, I-Site phase 2, Excellences, IDÉES et le pilotage du PEPR, font l'objet de notre demande auprès du Recteur pour une gestion fléchée.

Suite à la labellisation du programme SFRI « Graduate Programs for Doctoral Studies » (GP-DS), de nouveaux dispositifs de formation accompagnant les étudiants (notamment en Master) vers la recherche et le doctorat ont été construits avec les composantes de formation et de recherche, ainsi qu'avec les LabEx que nous portons, et les premiers enseignements se mettent en place. 0,9 M€ de recettes serviront à la mise en œuvre des 4 premiers Graduates Programs et au lancement à la rentrée 2022 d'un 5^{ème}.

Les régions subventionnent nos activités à hauteur de 7,2 M€ dont 5,8 M€ dans le cadre des CPER et 0,2 M€ afin de faciliter la mobilité internationale de nos étudiantes et étudiants. Le programme ERASMUS + finance aussi des mobilités à hauteur de 0,8 M€.

La majorité des subventions européennes soutiennent nos actions liées à la recherche (5,8 M€) dont la poursuite de RISIS 2 (0,5 M€).

Quelques exemples de nos projets retenus : MOSAIC dans le domaine du génie urbain et de la ville intelligente sur les priorités climatiquement neutres et intelligentes.

REBALANCE qui vise à jeter les bases d'un manifeste pour une nouvelle culture de la mobilité, enjeu de société.

TOD IS RUR concernant la formation de chercheurs débutants pour développer et tester de nouvelles approches de transport inclusif et durable pour les régions rurales-urbaines

SENCyclo, projet pour lequel l'université est coordonnatrice, examine comment le genre interfère avec l'esthétique et les pratiques, équipements et infrastructure de cyclisme et entrave le développement d'un facteur de développement durable qu'est l'usage du vélo.

Parmi les autres subventions, la CCIR⁵ Paris Ile-de-France finance pour la dernière année une partie des activités d'ESIEE Paris à hauteur d'1 M€. 8,6 M€ sont prévus pour de multiples contrats ou programmes de recherche tous périmètres confondus (ex IFSTTAR, ex UPEM et ESIEE Paris). Incluses aussi les subventions pour la prise en charge des loyers du PPP (3,2 M€), le plan de relance immobilier (1,8 M€), la dernière année du financement de l'équipement sportif dans le cadre du projet DCLIC (0,6 M€), le financement de contrats doctoraux par les ENS, le DGS 2 (géo data center et labellisation VDI).

- **D'autres ressources propres prévues raisonnablement**

11,2 M€ de frais de formation initiale (ESIEE Paris) sont prévus auxquels s'ajoutent 2 M€ au titre des droits d'inscription universitaire et 0,95 M€ de reversement de la CVEC⁶.

Le dynamisme du développement de la formation continue et la VAE au sein de notre établissement permet l'inscription des recettes à hauteur d'1,5 M€ en augmentation de 300 K€ par rapport à l'année dernière.

Concernant la formation par apprentissage nous programmons raisonnablement des encaissements en augmentation (+ 1 M€), compte tenu d'une part de l'harmonisation à venir des niveaux de prises de charge

⁵ CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie de Région

⁶ CVEC : Contribution pour la Vie Etudiante et de Campus

et d'autre part de l'optimisation attendue des procédures de contractualisation avec les OPCO⁷. Par conséquent certains versements de l'année universitaire précédente seront encaissés en 2022 en raison de la complexité de la mise en place de la réforme et de la facturation.

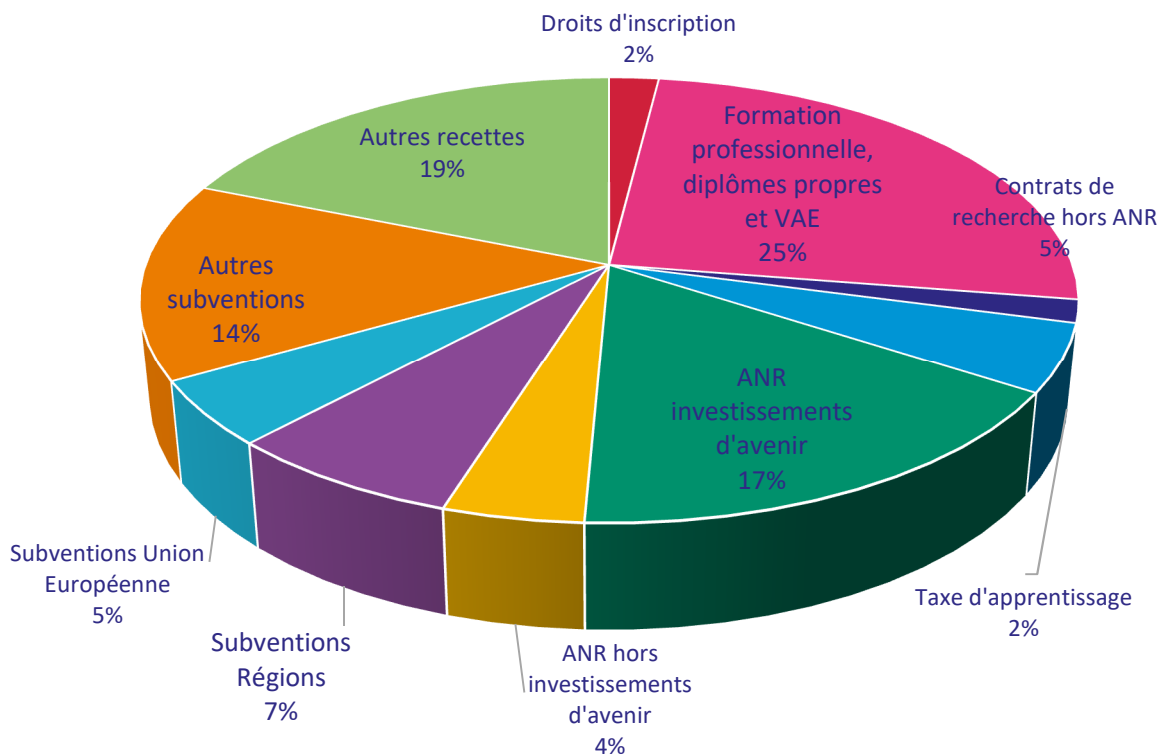
Liée à l'activité de formation par apprentissage, la perception de la taxe afférente est projetée à 1,7 M€. Les bons résultats de la collecte 2021 confirment l'efficacité de nos nouveaux processus de prospection de financements, malgré un changement de contexte qui a pu perturber les habituels donateurs d'ESIEE Paris.

Parmi les succès de l'année 2021 dont les financements se poursuivent en 2022, nous pouvons citer le projet MadAtlas, lauréat de l'appel de l'AFD, SmartLab Région Ile-de-France, PRISSMA (IA pour les véhicules autonomes) et la poursuite de plusieurs contrats cadre majeurs (notamment avec EDF, Mitsubishi et la SNCF).

Les autres ressources propres sont principalement constituées par les contrats et prestations d'expertises recherche (3,5 M€). D'autres recettes proviennent par exemple de conventions d'enseignement (0,7 M€), des conventions d'accueil en délégation (0,3 M€), de la gestion du réseau REMUS (0,16M€) pour nos partenaires,

Ainsi les recettes encaissables sont réparties comme suit en fonction de l'origine de leur financement. La SCSP qui représente 62% des financements n'est pas prise en compte dans le graphique ci-dessous.

RECETTES ENCAISSABLES hors SCSP



⁷OPCO : Opérateurs de compétence : organisme agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle. Ces organismes remplacent progressivement depuis le 1er avril 2019, les 20 O.P.C.A. dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », qui réforme en profondeur le système de la formation professionnelle

II. Des autorisations d'engagement qui augmentent en masse salariale suivant en cela l'accroissement de l'activité

Evolution des autorisations d'emploi :

Plafond législatif inchangé à 1870 ETPT.

Rappel du plafond du BR2 2021 : 2529 ETPT dont 1849 sous plafond et 680 sur ressources propres

Plafond proposé au budget initial 2022 : 2629 ETPT dont 1869 sous plafond et 760 sur ressources propres,

- **Maintenir une politique emploi soutenue en respectant les équilibres budgétaires**
- **196,4 M€ de charges de personnel en augmentation de 7,1 M€ dont 5,5 M€ au titre des nouvelles opérations fléchées**

Sont pris en compte l'indemnité télétravail, l'indemnité de fin de contrat, le forfait complémentaire santé, la LPR, la création du service de formation par apprentissage prévu dans les objectifs de l'I-Site FUTURE (0,4M€), la continuité du transfert de gestion des doctorants de l'université Paris EST Sup vers l'université Gustave Eiffel (0,9 M€).

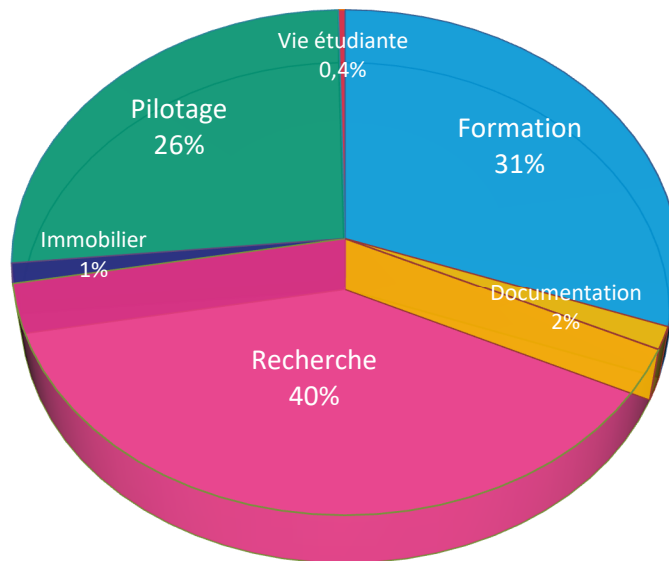
Afin d'accompagner le retour en présentiel des étudiants, notamment de premier cycle, le budget 2022 tient compte du recrutement à l'automne 2021 de 17 ATER spécifiques.

	Personnel (en M€)	
	BR2 / 2021	BI 2022
Formation	60,02	60,03
Documentation	2,63	2,84
Recherche	79,36	78,90
Immobilier	2,63	2,52
Pilotage	44,13	51,41
Vie étudiante	0,54	0,71
	189,30	196,40

L'essentiel de l'augmentation est porté par les dépenses de pilotage incluant les nouvelles opérations fléchées et leurs effets induits sur la charge de travail des fonctions support. L'affectation à ce domaine fonctionnel pourrait être revue en fonction de l'avancée des projets. On remarque aussi une évolution significative (+30%) des dépenses de personnel prévue pour la vie étudiante respectant en cela les engagements de l'université vis-à-vis de ses étudiantes et étudiants.

La structure prévisionnelle des charges de personnel pour 2022 s'établit comme suit :

AE : CHARGES DE PERSONNEL



- Les budgets de fonctionnement des services maintenus tout en tenant compte des augmentations incompressibles et des dépenses en ligne avec les objectifs politiques (61,7 M€ dont 4,3 M€ au titre des opérations fléchées).

	Fonctionnement (en M€)	
	BR2 / 2021	BI 2022
Formation	8,21	7,86
Documentation	1,31	1,23
Recherche	21,69	23,02
Immobilier	11,46	11,47
Pilotage	18,22	17,13
Vie étudiante	1,16	0,97
	62,06	61,69

Les dépenses de fonctionnement ont été contenues afin de pouvoir doter les actions priorisées :

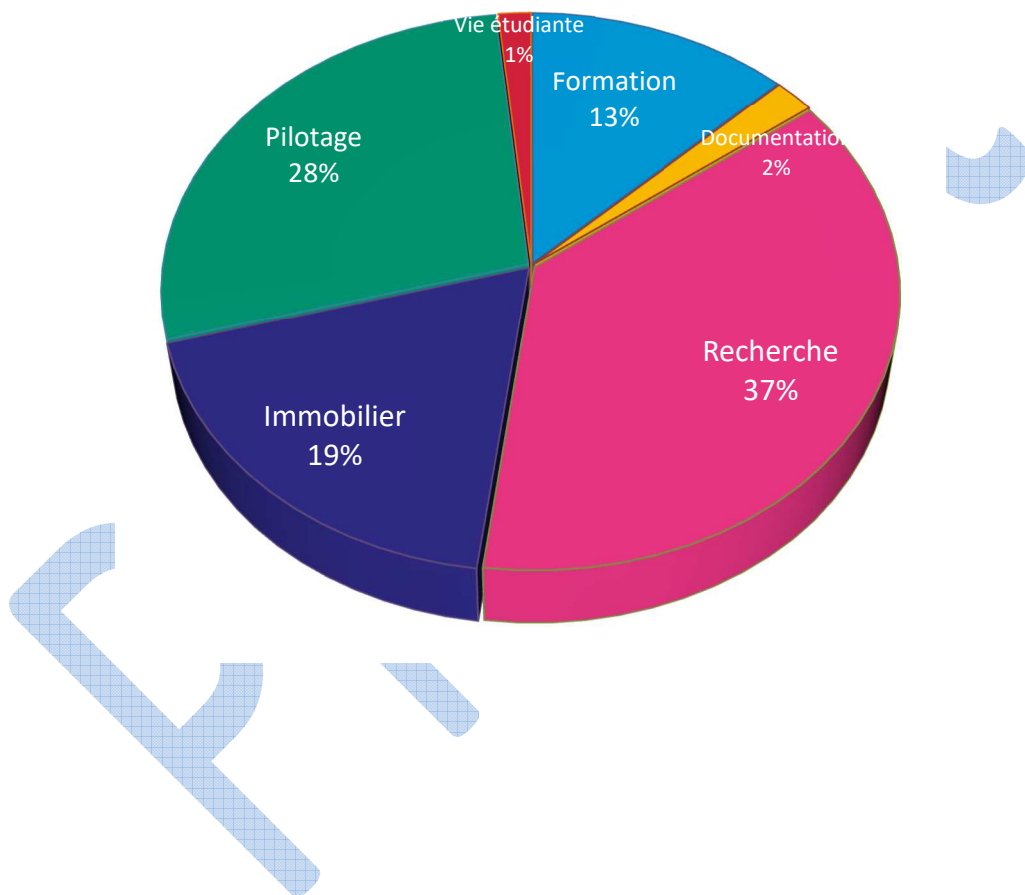
- La mise en œuvre du plan égalité dans ses aspects formation, sensibilisation et communication à destination de toute la communauté universitaire (54 K€). Pour abonder le financement de cette priorité l'université a obtenu une subvention complémentaire (110 K€) de la part du MESRI dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion.
- La poursuite de la dynamique de communication mise en place en 2021 pour améliorer la visibilité nationale et internationale de l'université et de ses travaux de recherche et

d'expertise. Elle est renforcée cette année et soutenue par un budget de fonctionnement de 700 K€.

- L'harmonisation et la structuration des différents appels à projet, la définition et la dotation des actions incitatives dans plusieurs secteurs (international 360 K€, pédagogie 160 K€, recherche 380 K€).
- L'augmentation de l'allocation aux composantes de recherche (1,74 M€) afin d'harmoniser les financements et de revaloriser le domaine SHS⁸.

Ainsi, la structure prévisionnelle des dépenses de fonctionnement pour 2022 s'établit comme suit :

AE : FONCTIONNEMENT



⁸ SHS : sciences humaines et sociales

Eléments d'explication sur les actions que nous proposons de financer sur nos réserves.

Il s'agit de financer des dépenses de soutien et de support générées par l'augmentation des activités de formations et de recherche et à la construction en cours de l'université (effet fusion) :

- L'effet induit par les réussites aux différents appels à projets entre autres des PIA 3 et 4 (I-SITE, Excellences, IDÉES, PEPR, SFRI) qui génèrent des coûts indirects et qui ne sont pas toujours très mesurables au départ.
- Les coûts de la fusion dans un établissement expérimental qui nécessite plus de temps qu'une fusion entre établissements de même nature.

Le temps d'appropriation passé, les effets de bords pourront être résorbés en cheminant et ces impacts budgétaires absorbés au cours du temps. Enfin s'ajoutent les actions « covid » avec le recrutement des 17 ATER dont le cout estimé est de 500K€.

- **Investir pour se construire : des autorisations d'engagement en investissement à hauteur de 21,26 M€,**

	Investissement (en M€)	
	BR2 / 2021	BI 2022
Formation	2,87	2,07
Documentation	0,03	0,01
Recherche	8,80	9,06
Immobilier	10,09	6,68
Pilotage	3,81	3,10
Vie étudiante	0,31	0,34
	25,90	21,26

En fonction de nos possibilités budgétaires la priorité est donnée à l'investissement scientifique, tout en continuant à investir raisonnablement sur l'ensemble des secteurs. Une enveloppe de 100 K€ a pu être prévue pour le renouvellement de petits matériels scientifiques.

A noter que les opérations immobilières financées par le plan de relance ayant été engagées en 2021, conformément aux conditions de ce financement, seuls les crédits de paiements sont inscrits en prévision. Ce mécanisme s'applique aussi au remboursement des loyers d'investissement du PPP pour lequel 1 M€ est inscrit uniquement en crédits de paiement.

Quelques points :

Suite des travaux en matière d'économie d'énergie : 1,1 M€

Sécurité sureté rénovation réhabilitation : 4,4 M€ dont les travaux d'accessibilité, ceux concernant les systèmes de sécurité incendie, le gros entretien-réparation des installations techniques

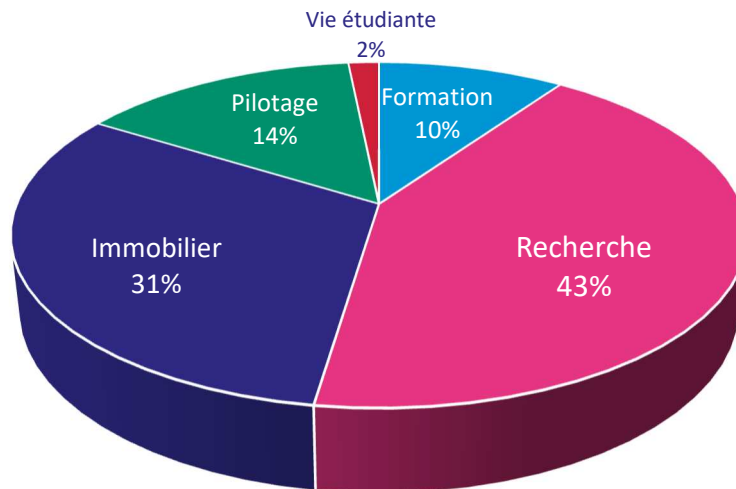
Numérique : 0,3 M€

Informatique, infrastructure : 0,7 M€

Equipements sportifs : plateau Rabelais 1,4 M€, street stade 0,13 M€

La structure prévisionnelle des dépenses d'investissement pour 2022 s'établit comme suit :

AE : INVESTISSEMENT



III. Un équilibre financier soutenu par la trésorerie

La circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat pour 2022 précise que, sous le régime du décret GBCP, le tableau d'équilibre financier est l'outil d'appréciation de l'équilibre du budget. Il met en évidence les besoins et les moyens de couverture mobilisables pour toutes les opérations ayant un impact sur la trésorerie de l'établissement.

Ainsi le budget initial 2022 de l'université Gustave Eiffel prévoit **275,17 M€** de recettes encaissables, **284,21 M€** de dépenses décaissables et un équilibre financier appuyé principalement sur un financement par la trésorerie à hauteur de **12,99 M€**, compte tenu des opérations pour compte de tiers (3,04 M€) et du remboursement de l'emprunt auprès de la BEI (0,9 M€). Résultant de ces indicateurs la trésorerie prévisionnelle au 31 décembre 2022 s'élèverait à **21,50 M€** assurant **30** jours de dépenses de fonctionnement décaissables (seuil prudentiel standardisé : 30 jours).

et une situation patrimoniale prévisionnelle soutenable

Le résultat net comptable prévisionnel s'établit à **-3,09 M€** sous réserve de l'autorisation rectorale. La capacité d'autofinancement de **8,36 M€**, associée à une ressource de **3,88 M€** permet de financer une partie des investissements, le reste étant financé par un prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de **14,68 M€**

Résultant de ces indicateurs, le fonds de roulement net global prévisionnel au 31 décembre 2022, s'élève à **13,21 M€** qui représentent **18** jours de dépenses de fonctionnement décaissables (seuil prudentiel standardisé : 15 jours).

2022 sera une année décisive pour la pérennisation de la labellisation I-Site, étape importante de la construction de notre université.

Il n'en reste pas moins que, malgré le bon niveau de nos ressources propres, nous espérons bénéficier du soutien de nos tutelles pour accompagner l'incontestable augmentation de notre activité, de notre production de recherche et de notre offre de formation.

SITUATION BUDGETAIRE

Données issues de la comptabilité budgétaire

CA du 11 mars 2021

CA du 24 juin 2021

**CA du 09
décembre 2021**

	Compte financier 2020		Budget rectificatif 2 2021		Budget initial 2022	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Dépenses de fonctionnement et d'investissement						
Dépenses de personnel	158,74	158,74	189,30	189,30	196,40	196,40
<i>Dont CAS Pension</i>	40,79	40,79	41,29	41,29	42,85	42,85
Dépenses de fonctionnement général	32,74	33,66	62,06	61,52	61,69	61,80
Dépenses d'investissement	12,45	11,67	25,90	27,50	21,26	26,02

TOTAL DES DEPENSES	203,93	204,07	277,26	278,33	279,34	284,21
---------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

	AR	RE	AR	RE	AR	RE
Recettes de fonctionnement et d'investissement						
Subvention pour Charges de Service Public -MESRI	83,26	83,11	85,13	85,13	86,14	86,14
Subvention pour Charges de Service Public -MTE	86,13	86,13	85,80	85,80	85,80	85,80
Autres financements de l'Etat -autres ministères	5,35	3,34	21,00	21,00	9,76	9,76
Fiscalité affectée - CVEC	0,80	0,80	0,86	0,86	0,95	0,95
Autres financements publics	35,55	9,21	28,72	28,72	38,46	38,46
Autres ressources propres encaissables	23,45	17,02	46,58	46,58	54,06	54,06
TOTAL DES RECETTES	234,54	199,60	268,09	268,09	275,17	275,17

Solde budgétaire		-4,47		-10,24		-9,04
Emprunt BEI						
variation de la trésorerie		-3,46		-0,73		-12,99
Trésorerie		35,22		34,49		21,50

SITUATION PATRIMONIALE Données issues de la comptabilité générale	Compte financier 2020	Budget rectificatif 2 2021	Budget initial 2022
Charges de personnel	160,20	188,69	196,40
<i>Dont CAS Pension</i>	40,78	41,29	42,85
Charges de fonctionnement courant	58,20	84,75	84,40
<i>Dont dotations aux amortissements et aux provisions</i>	23,10	23,23	22,60
Total charges de fonctionnement	218,40	273,44	280,80
Recettes de fonctionnement			
Subventions de l'Etat dont SCSP	171,95	191,04	179,99
Fiscalité affectée	0,80	0,86	0,95
Autres subventions	4,86	21,88	38,42
Autres produits	38,64	61,59	58,35
<i>Dont reprises sur amortissements, provisions et quote part de subventions virées au compte de résultat</i>	13,43	15,97	11,15
Total Recettes de fonctionnement	216,26	275,37	277,71
Résultat net comptable	-2,14	1,93	-3,09
CAF	7,53	9,19	8,36
Dépenses d'investissement (Emplois)	14,12	28,35	26,92
Investissement	12,16	26,45	25,01
Remboursement dettes financières	1,97	1,90	1,91
Recettes d'investissement autres que la CAF	-1,00	5,91	3,88
Financement de l'actif par l'Etat	1,17	5,44	1,91
Financement de l'actif par un tiers autre que l'Etat	-2,17	0,47	1,97
Variation du fonds de roulement	7,59	-13,25	-14,68
Fonds de roulement net global	41,15	27,89	13,21
<i>FdR net global en nombre de jours de dépenses de fonctionnement décaissables</i>	76	40	18
Besoin en fonds de roulement	5,93	-6,60	-8,30
TRESORERIE	35,22	34,49	21,50
<i>Trésorerie en nombre de jours de dépenses de fonctionnement décaissables</i>	65	50	30

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global	
			En ETPT	En ETPT		
Catégories d'emplois	Nature des emplois					
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	666,7 (1)		666,7
			CDI	7,0		79,2
		Non permanents	CDD	240,0	89,7	329,7
S/total EC			913,7	161,8	1 075,5	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-	
BIATOSS	Permanents	Titulaires	861,0 (2)		861,0	
		CDI	65,8	100,7	166,4	
	Non permanents	CDD	28,3	497,7	526,0	
		S/total Biatoss		955,1	598,3	1 553,4
Totaux			1 868,8 (3)	760,2	2 629,0 (4)	
					Plafond global des emplois voté par le CA	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 870,0 (5)			

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Conseil d'administration du 9 décembre 2021

Autorisations budgétaires Budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Budget N-1 (BR 2- CA du 24/06/2021)		Montants prévision d'exécution N-1		Montants Budget initial N		Montants Budget N-1 (BR 2CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	189 302 392,00	189 302 392,00	189 302 392,00	189 302 392,00	196 397 120,00	196 397 120,00	268 087 367,00	268 087 367,00	264 971 666,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>41 294 438,00</i>	<i>41 294 438,00</i>	<i>41 294 438,00</i>	<i>41 294 438,00</i>	<i>42 852 016,00</i>	<i>42 852 016,00</i>	170 923 903,00	170 923 903,00	171 939 022,00	Subvention pour charges de service public
							20 999 703,00	20 999 703,00	9 764 598,00	Autres financements de l'Etat
							864 000,00	864 000,00	950 000,00	Fiscalité affectée
Fonctionnement	62 056 077,00	61 522 565,00	62 056 077,00	61 522 565,00	61 687 377,00	61 799 293,00	28 722 766,00	28 722 766,00	28 255 243,00	Autres financements publics
							46 576 995,00	46 576 995,00	54 062 803,00	Recettes propres
Intervention										
Investissement	25 901 151,00	27 504 927,00	25 901 151,00	27 504 927,00	21 257 047,00	26 016 747,00			10 202 000,00	Recettes fléchées*
										Financements de l'Etat fléchés
									10 202 000,00	Autres financements publics fléchés
										Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	277 259 620	278 329 884	277 259 620	278 329 884	279 341 544	284 213 160	268 087 367	268 087 367	275 173 666	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)							10 242 517	10 242 517	9 039 494	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	60 030 095	60 030 095	7 858 490	7 911 490	2 066 839	2 066 839	69 955 424	70 008 424
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	44 693 079	44 693 079	3 991 571	4 044 571	1 351 002	1 351 002	50 035 652	50 088 652
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 337 016	15 337 016	3 866 919	3 866 919	715 837	715 837	19 919 772	19 919 772
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	2 841 295	2 841 295	1 228 500	1 228 500	10 000	10 000	4 079 795	4 079 795
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 382 155	2 382 155	978 509	909 598	210 970	210 970	3 571 634	3 502 723
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 262 006	4 262 006	239 857	239 857	111 049	111 049	4 612 912	4 612 912
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	2 020 068	2 020 068	45 534	45 534	172 699	172 699	2 238 301	2 238 301
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	9 185 005	9 185 005	3 614 131	3 568 770	113 090	115 490	12 912 226	12 869 265
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	61 047 537	61 047 537	18 144 416	17 975 856	8 491 700	8 491 700	87 683 653	87 515 093
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114 - Immobilier	2 515 460	2 515 460	11 470 932	11 977 242	6 616 000	9 473 300	20 602 392	23 966 002
D115 - Pilotage et support	51 405 411	51 405 411	17 134 719	16 990 157	3 125 500	5 025 500	71 665 630	73 421 068
Étudiants	708 088	708 088	972 289	952 289	339 200	339 200	2 019 577	1 999 577
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	708 088	708 088	972 289	952 289	339 200	339 200	2 019 577	1 999 577
Total	196 397 120	196 397 120	61 687 377	61 799 293	21 257 047	26 016 747	279 341 544	284 213 160

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				Total
Subvention pour charges de service public	171 939 022								171 939 022
Droits d'inscription					2 043 300				2 043 300
Formation continue, diplômes propres et VAE					26 146 037				26 146 037
Taxe d'apprentissage					1 700 000				1 700 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR				146 792	4 948 847				5 095 639
Valorisation					500 000				500 000
ANR investissements d'avenir				6 828 359			10 202 000		17 030 359
ANR hors investissements d'avenir		705 250		3 596 391					4 301 641
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				7 280 960					7 280 960
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				4 852 480					4 852 480
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		9 059 348		5 098 192	589 437				14 746 977
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs				164 700					164 700
Autres recettes			950 000	287 369	18 135 182				19 372 551
Total	171 939 022	9 764 598	950 000	28 255 243	54 062 803		10 202 000		275 173 666

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) - 9 039 494

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. recettes à mentionner.

Conseil d'administration du 9 décembre 2021

Equilibre financier Budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 (BR 2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	Montants Budget N-1 (BR 2CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	10 242 517	10 242 517	9 039 494				Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>							<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	895 094	895 094	902 164				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	9 635 200	9 635 200	5 172 650	20 045 600	20 045 600	2 127 600	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	20 772 811	20 772 811	15 114 308	20 045 600	20 045 600	2 127 600	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)			0	727 211	727 211	12 986 708	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			<i>0</i>				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>				<i>727 211</i>	<i>727 211</i>	<i>12 986 708</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	20 772 811	20 772 811	15 114 308	20 772 811	20 772 811	15 114 308	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Dates/Périodes prévisionnelles décaissements	Prévisions d'encaissements	Dates/Périodes prévisionnelles encaissements
Agence comptable	Comptes 4456-4457	TVA	3 500 000	Au fil de l'eau, sur la base de l'exécuté 2021 et du cpte fi 2020	2 000 000	Au fil de l'eau, sur la base de l'exécuté 2021 et du cpte fi 2020
Contrats de recherche	Compte 4678	RISIS 2	1 413 000	01/06/2022	0	encaissés sur années antérieures
Contrats de recherche	Compte 4678	AAST	4 450	01/06/2022	0	encaissés sur années antérieures
Relations internationales	Compte 4671	Aide à la mobilité internationale (AMI) du MESRI	255 200	janvier, avril, juin, septembre, novembre/décembre	127 600	février et juin 2022
TOTAL			5 172 650		2 127 600	

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 (BR 2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 (BR2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	188 694 300	188 694 300	196 397 120	Subventions de l'Etat	191 043 021	191 043 021	179 992 321
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	41 294 438	41 294 438	42 852 016	Fiscalité affectée	864 000	864 000	950 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	84 747 565	84 747 565	84 398 893	Autres subventions	21 880 219	21 880 219	38 417 140
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	61 586 295	61 586 295	58 347 250
TOTAL DES CHARGES (1)	273 441 865	273 441 865	280 796 013	TOTAL DES PRODUITS (2)	275 373 535	275 373 535	277 706 711
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 931 670	1 931 670		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			3 089 302
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	275 373 535	275 373 535	280 796 013	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	275 373 535	275 373 535	280 796 013

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 (BR2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 931 670	1 931 670	-3 089 302
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 000 000	23 000 000	22 599 600
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 369 000	5 369 000	500 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	225 000	225 000	
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	10 600 000	10 600 000	10 652 180
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	9 187 670	9 187 670	8 358 118

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 (BR2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 (BR2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	0			Capacité d'autofinancement	9 187 670	9 187 670	8 358 118
Investissements	26 448 151	26 448 151	25 011 747	Financement de l'actif par l'État	5 437 869	5 437 869	1 907 164
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	200 000	200 000	1 852 300
				Autres ressources	269 900	269 900	116 900
Remboursement des dettes financières	1 900 094	1 900 094	1 907 164	Augmentation des dettes financières	0	0	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	28 348 245	28 348 245	26 918 911	TOTAL DES RESSOURCES (6)	15 095 439	15 095 439	12 234 482
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	13 252 806	13 252 806	14 684 429

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 (BR2 CA du 24/06/2021)	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-13 252 806	-13 252 806	-14 684 429
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-12 525 596	-12 525 596	-1 697 721
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-727 211	-727 211	-12 986 708
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	27 892 379	27 892 379	13 207 950
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-6 597 891	-6 597 891	-8 295 612
Niveau final de la TRESORERIE	34 490 270	34 490 270	21 503 562

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Périmètre financier : UGE
Société(s) : UGE

Exercice : 2022
Unité des montants : Euros

Plan de Trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
SOLDE INITIAL (début de mois)	34 490 269,81	65 843 387,41	54 939 949,21	40 707 671,12	69 991 771,76	62 444 251,41	43 964 227,67	60 894 416,98	72 305 024,29	53 405 766,01	61 636 404,67	41 669 507,87	
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	45 093 347	5 886 017	5 217 758	49 905 953	5 044 205	6 767 168	44 295 564	30 302 617	7 463 965	32 099 672	14 414 086	18 481 314	264 971 667
Subvention pour charges de service public	42 707 824,49	0,00	0,00	42 707 824,49	0,00	0,00	35 137 826,17	26 683 177,63	0,00	16 024 646,86	0,00	8 677 722,35	171 939 022
Autres financements de l'Etat	0	0	975 632	1 801 701	667 433	0	292 938	376 779	1 391 855	1 697 166	1 025 741	1 535 354	9 764 598
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	621 063	0	0	0	0	328 938	950 000
Autres financements publics	185 523	386 017	1 442 126	1 896 428	276 772	1 567 168	2 243 737	2 242 681	872 110	5 906 845	7 330 901	4 004 955	28 255 243
Recettes propres	2 200 000	5 500 000	2 800 000	3 500 000	4 100 000	5 200 000	6 000 000	1 000 000	5 200 000	8 571 014	6 057 444	3 934 345	54 062 803
Recettes budgétaires fléchées	0	0	0	0	7 300 000	0	0	0	0	2 902 000	0	0	10 202 000
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0	0	0	7 300 000	0	0	0	0	2 902 000	0	0	10 202 000
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	213 572	212 268	180 238	279 486	238 977	255 786	112 079	113 983	208 774	112 391	132 389	67 657	2 127 600
TVA encassée	213 572	148 468	180 238	279 486	238 977	191 986	112 079	113 983	208 774	112 391	132 389	67 657	2 000 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0	63 800	0	0	0	63 800	0	0	0	0	0	0	127 600
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	45 306 920	6 098 286	5 397 995	50 185 439	12 583 182	7 022 954	44 407 643	30 416 600	7 672 739	35 114 064	14 546 476	18 548 971	277 301 267
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	13 913 802	16 789 512	19 114 900	20 608 881	19 728 214	22 763 724	26 003 708	17 988 604	24 606 605	24 977 954	31 809 089	35 706 166	274 011 160
Personnel	13 913 802	14 562 678	15 412 247	15 255 700	14 469 334	15 419 287	19 137 863	15 703 215	14 992 471	15 965 570	16 786 692	18 931 371	190 550 231
Fonctionnement	0	1 520 494	3 063 272	3 206 772	3 963 741	4 733 804	3 882 631	1 998 270	6 574 510	5 880 496	10 616 513	12 280 679	57 721 182
Investissement	0	706 340	639 380	2 146 409	1 295 138	2 610 633	2 983 215	287 119	3 039 624	3 131 889	4 405 884	4 494 116	25 739 747
Dépenses sur recettes fléchées	0	0	0	0	150 000	700 000	1 150 000	900 000	1 228 111	1 574 482	2 222 407	2 277 000	10 202 000
Personnel	0	0	0	0	0	500 000	850 000	750 000	850 000	974 482	1 222 407	1 000 000	5 846 889
Fonctionnement	0	0	0	0	150 000	200 000	500 000	150 000	478 111	600 000	1 000 000	1 000 000	4 078 111
Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	277 000	277 000
Opérations non budgétaires	0	0	224 811	0	0	225 227	0	0	225 645	0	0	226 481	902 164
Emprunts : remboursements en capital	0	0	224 811	0	0	225 227	0	0	225 645	0	0	226 481	902 164
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	40 000	212 212	290 563	292 457	252 488	1 814 027	323 745	117 389	511 636	330 989	481 876	505 268	5 172 650
TVA décaissée	40 000	212 212	290 563	250 457	252 488	354 043	323 745	117 389	469 103	330 989	481 876	417 135	3 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	0	0	0	42 000	0	1 459 983	0	0	42 533	0	0	88 133	1 672 650
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13 953 802	17 001 724	19 630 273	20 901 338	20 130 702	25 502 977	27 477 454	19 005 993	26 571 997	26 883 425	34 513 372	38 714 916	290 287 974
SOLDE DU MOIS	31 353 118	-10 903 438	-14 232 278	29 284 101	-7 547 520	-18 480 024	16 930 189	11 410 607	-18 899 258	8 230 639	-19 966 897	-20 165 945	-12 986 708
SOLDE CUMULE	65 843 387	54 939 949	40 707 671	69 991 772	62 444 251	43 964 228	60 894 417	72 305 024	53 405 766	61 636 405	41 669 508	21 503 563	-12 986 708

plan de trésorerie prévisionnel BI22 élaboré sur la base de l'exécuté au 30/10/2021, des opérations connues et des prévisions

dont trésorerie fléchée 0
dont trésorerie sur op. non budgétaires -3 947 214

Conseil d'administration du 9 décembre 2021

Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à N Non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	-	10 202 000	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés		10 202 000			
Mécénat fléché					
Autres recettes fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	-	10 202 000	-	-	-
Personnel					
AE=CP		5 846 889			
Fonctionnement					
AE		4 314 661			
CP		4 078 111			
Intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE		277 000			
CP		277 000			
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	0	0	0	0	0

X repris au tableau 2 d'équilibre financier en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)					
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)					

Opérations pluriannuelles

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
	Montant de l'opération	AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
I-SITE phase 1	14 221 200	11 331 274	8 128 081	3 203 193	2 677 443	5 880 636	11 059 794	6 632 179	4 427 615	2 828 093	7 255 708	212 483	120 830
LABEX	3 734 171	2 719 832	548 563	2 171 269	292 166	2 463 435	2 719 832	499 843	2 219 989	59 175	2 279 164	722 173	732 834
SFRI	9 000 000	409 000	90 722	318 278	395 722	714 000	147 000	15 922	131 078	582 922	714 000	8 195 278	90 722
NCU	8 100 000	2 136 339	830 067	1 306 272	17 533	1 323 805	1 314 621	699 253	615 368	708 437	1 323 805	5 946 128	830 067
Total	35 055 371	16 596 445	9 597 433	6 999 012	3 382 864	10 381 876	15 241 247	7 847 197	7 394 050	4 178 627	11 572 677	15 076 062	1 774 453
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total Fonctionnement	16 331 320	7 522 003	3 488 103	4 033 900	1 006 118	5 040 018	6 468 761	1 931 434	4 537 327	1 675 943	6 213 270		
Ss total Investissement	1 642 749	339 518	73 944	265 574	-23 534	242 040	263 854	12 898	250 956	8 633	259 589		
Ss total Personnel	17 081 302	8 734 924	6 035 386	2 699 538	2 400 280	5 099 818	8 508 632	5 902 865	2 605 767	2 494 051	5 099 818		

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
I-SITE phase 1	14 221 200		14 221 200	5 745 774	8 475 426	0
LABEX	3 734 171		3 734 171	190 954	3 543 217	0
SFRI	9 000 000		9 000 000	900 000	900 000	7 200 000
NCU	8 100 000		8 100 000	2 187 000	729 000	5 184 000
TOTAL	35 055 371	0	35 055 371	9 023 728	13 647 643	12 384 000

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévission pluriannuelle Coût total de l'opération
		(1)
I-SITE phase 1	Fonctionnement	6 325 927
	Investissement	267 717
	Personnel	7 627 556
TOTAL I-SITE phase 1		14 221 200
LABEX	Fonctionnement	1 608 429
	Investissement	25 032
	Personnel	2 100 710
TOTAL LABEX		3 734 171
SFRI	Fonctionnement	7 046 964
	Investissement	
	Personnel	1 953 036
TOTAL SFRI		9 000 000
NCU	Fonctionnement	1 350 000
	Investissement	1 350 000
	Personnel	5 400 000
TOTAL NCU		8 100 000
	TOTAL GENERAL	35 055 371
	Total Fonctionnement	16 331 320
	Total Investissement	1 642 749
	Total Personnel	17 081 302

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Prévission Financement de l'opération
I-SITE	Autres financements publics**	14 221 200
TOTAL I-SITE		14 221 200
LABEX	Autres financements publics**	3 734 171
TOTAL LABEX		3 734 171
SFRI	Autres financements publics**	9 000 000
	Financement de l'Etat*	
SFRI		9 000 000
NCU	Autres financements publics**	8 100 000
	Financement de l'Etat*	
NCU		8 100 000
TOTAL		35 055 371

Prévission N									
AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes EI	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)
5 075 419	3 193 511	1 881 908	1 173 225	3 055 133	4 828 103	1 739 322	3 088 781	1 323 875	4 412 656
240 717	50 677	190 040	27 000	217 040	216 553	8 964	207 589	27 000	234 589
6 015 138	4 883 893	1 131 245	1 477 218	2 608 463	6 015 138	4 883 893	1 131 245	1 477 218	2 608 463
11 331 274	8 128 081	3 203 193	2 677 443	5 880 636	11 059 794	6 632 179	4 427 615	2 828 093	7 255 708
1 188 181	163 610	1 024 571	200 314	1 224 885	1 168 181	159 139	1 029 042	11 572	1 040 614
19 177	1 177	18 000	-8 000	10 000	19 177	823	18 354	-8 354	10 000
1 512 474	383 776	1 128 698	99 852	1 228 550	1 512 474	339 881	1 172 593	55 957	1 228 550
2 719 832	548 563	2 171 269	292 166	2 463 435	2 719 832	499 843	2 219 989	59 175	2 279 164
409 000	90 722	318 278	281 722	600 000	147 000	15 922	131 078	468 922	600 000
		0	0	0				0	0
		0	114 000	114 000				114 000	114 000
409 000	90 722	318 278	395 722	714 000	147 000	15 922	131 078	582 922	714 000
849 403	40 260	809 143	-649 143	160 000	305 477	17 051	288 426	-128 426	160 000
79 524	22 090	57 534	-42 534	15 000	28 124	3 111	25 013	-10 013	15 000
1 207 312	767 717	439 595	709 210	1 148 805	981 020	679 091	301 929	846 976	1 148 805
2 136 339	830 067	1 306 272	17 533	1 323 805	1 314 621	699 253	615 368	708 437	1 323 805
16 596 445	9 597 433	6 999 012	3 382 864	10 381 876	15 241 247	7 847 197	7 394 050	4 178 627	11 572 677
7 522 003	3 488 103	4 033 900	1 006 118	5 040 018	6 468 761	1 931 434	4 537 327	1 675 943	6 213 270
339 518	73 944	265 574	-23 534	242 040	263 854	12 898	250 956	8 633	259 589
8 734 924	6 035 386	2 699 538	2 400 280	5 099 818	8 506 632	5 902 865	2 605 767	2 494 051	6 099 818

Prévission N	
Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N
5 745 774	8 475 426
5 745 774	8 475 426
190 954	3 543 217
190 954	3 543 217
900 000	900 000
900 000	900 000
2 187 000	729 000
2 187 000	729 000
9 023 728	13 647 643

Prévissions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
900 000	900 000	5 400 000
900 000	900 000	5 400 000
729 000	729 000	3 726 000
729 000	729 000	3 726 000
1 629 000	1 629 000	9 126 000

Prévission N+1 et suivantes					
AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+3	CP prévus > N+3
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
40 000	40 000	37 283	37 283		
67 600	67 600	67 600	67 600		
107 600	107 600	104 883	104 883		
361 087		361 087			
700 000	700 000	700 000	700 000	6 795 278	
1 100 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	3 746 128	
2 268 687	1 907 600	2 265 970	1 904 883	10 541 406	0
40 000	40 000	37 283	37 283	0	0
0	0	0	0	0	0
67 600	67 600	67 600	67 600	0	0

TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement*		Moyens hors budget de l'établissement									
				CNRS		UPEC		CNAM		EIVP		ENPC	
ACP	Personnel	32	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	70 000 €											
	Investissement	9 119 €											
DICEN IDF	Personnel	11	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	20 597 €											
	Investissement	5 000 €											
ERUDITE	Personnel	14	ETPT		ETPT	30	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	28 000 €				34 446 €							
	Investissement	4 578 €				12 262 €							
ESYCOM	Personnel	8	ETPT	1	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	27 005 €		52 000 €									
	Investissement	12 000 €											
IRG	Personnel	25	ETPT		ETPT	62	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	51 000 €				70 447 €							
	Investissement	7 175 €				/							
LAB URBA	Personnel	14	ETPT		ETPT	38	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	26 578 €				43 890 €							
	Investissement	6 000 €				15 267 €							
LAMA	Personnel	34	ETPT	5	ETPT	28	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	78 077 €		63 967 €		51 716 €							
	Investissement	30 000 €				17 211 €							
LASTIG	Personnel	2	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	6 649 €											
	Investissement	0 €											
LATTS	Personnel	11	ETPT	13	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	27 717 €		38 000 €									
	Investissement	3 000 €											
LGE	Personnel	11	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	13 049 €											
	Investissement	31 275 €											
LIGM	Personnel	42,7	ETPT	17	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	139 158 €		93 650 €									
	Investissement	30 000 €											
LIPHA-PE	Personnel	6	ETPT		ETPT	19	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	12 289 €				22 223 €							
	Investissement	4 000 €				/							
LISAA	Personnel	46,8	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	87 043 €											
	Investissement	20 000 €											
LISIS	Personnel	5	ETPT	6	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	7 679 €		18 000 €									
	Investissement	0 €											
LVMT	Personnel	10	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	36 213 €											
	Investissement	8 000 €											
MSME	Personnel	33	ETPT	3	ETPT	8	ETPT		ETPT		ETPT		ETPT
	Fonctionnement	85 254 €		103 000 €		20 725 €							
	Investissement	36 537 €				1 747 €							

* Dotation uniquement

ETPT titulaires uniquement

ETPT payés par ex U, les non actifs en recherche sont compris mais sont exclus les ETPT en détachement, ce qui explique pour certaines composantes de recherche la différence avec les effectifs indiqués dans le calcul de la dotation.

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI n	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	32 144 703
	2	Niveau initial du fonds de roulement cpte fi	27 892 379
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-6 597 891
	4	Niveau initial de la trésorerie	34 490 270
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	34 490 270
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	279 341 544
	6	Résultat patrimonial	-3 089 302
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	8 358 118
	8	Variation du fonds de roulement	-14 684 429
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS 902 164
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 0
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ 902 164
		Cautionnements et dépôts	-
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires et opérations comptables non retraitées par la caf non budgétaires	SENS -6 547 099
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-9 039 494
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-3 947 214
	14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	-12 986 708
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-12 986 708
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	-1 697 721
16	Restes à payer	-4 871 616	
Stocks finaux	17	Niveau final de restes à payer	27 273 087
	18	Niveau final du fonds de roulement	13 207 950
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-8 295 612
	20	Niveau final de la trésorerie	21 503 562
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	21 503 562

Comptabilité budgétaire
 Comptabilité générale